

C.R. FOOTBALL DIVERSIFIÉ
REUNION DU 22 OCTOBRE 2025

PAGE 1/3

Réunion par consultation électronique

P.V. n° 3

Présidente : Mme BERLAND MILLET

Présents : M. BORDIER - BOSCHER - CHAUVIN – CHARPENTIER – FEKRINI - JASKOT LALANNE - LANAU – MOURGUES ROUSSELY

COUPE NATIONALE FOOTBALL-ENTREPRISE

Le système de l'épreuve :

SYSTEME COUPE NATIONALE FOOTBALL ENTREPRISE SAISON 2025/2026

24 Engagés

Du 13 au 19 octobre	1er Tour	12	matches avec	24	clubs			
Du 27 octobre au 02 Novembre	Finale Régionale	6	matches avec	12	qualifiés +			

Homologation :

La Commission homologue les résultats du 1^{er} Tour de la COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE et prend connaissance des 3 forfaits liés à une absence d'activité des clubs cités.

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

Coupe Nat F Entreprise / Régionale				Nouvelle Aquitaine			
Match	Code	Date match		Buts	Tir/buts		
54940487	25321.1	18/10/2025	Avia Club 1 - Chr Talence 1	(1)	F - 3		
54940488	25322.1	15/10/2025	Amateurs Fc Aquitain 1 - Securite Sociale Ca 1		0 - 2		
54940489	25323.1	13/10/2025	Fc Jv Travaux 1 - Assoa 1		4 - 7		
54940490	25324.1	17/10/2025	Bordeaux Metropole 1 - F.C. Espace Foot 1		1 - 3		
54940491	25325.1	18/10/2025	Bergonie Institut As 1 - Bordaleko Ee Futbol 1	(1)	F - 3		
54940492	25326.1	15/10/2025	Fc Plaisir 1 - Fc Le Bon Jouet 1		2 - 9		
54940493	25327.1	16/10/2025	Fc Groupe Pichet 1 - F.C P2m 1		0 - 11		
54940494	25328.1	16/10/2025	Logifoot 1 - Fc Team Approved-Fa 1		2 - 3		
54940495	25329.1	18/10/2025	Rhs Sports 1 - Thales F.C. 1	(1)	F - 3		
54940496	25330.1	15/10/2025	A.S. Michelin Bassen 1 - Asa 1		1 - 9		
54940497	25331.1	16/10/2025	Assb 1 - Dassault Bordeaux Sp 1		0 - 0	4 - 3	
54940498	25332.1	16/10/2025	Daxap Rc 1 - Speedauto Fc 1		3 - 4		

C.R. FOOTBALL DIVERSIFIÉ REUNION DU 22 OCTOBRE 2025

PAGE 2/3

Le tirage du 2nd Tour :

Ce tirage avait été opéré en suivant des rencontres du 1^{er} Tour par ordre de N° de rencontre.

Conformément à l'application du Règlement de la COUPE NATIONALE FOOT ENTREPRISE et son article 7.3 alinéa 1 : « *le club premier tiré au sort est déclaré recevant. Il revêt la qualité d'organisateur matériel de la rencontre.* », les rencontres du 2nd Tour sont les suivantes :

- C.A. SECURITE SOCIALE (600544) / F.C. LE BON JOUET (681923)
- SPEEDAUTO F.C. (660797) / THALES F.C. (607240)
- F.C. ESPACE FOOT (682765) / A.S. SUD OUEST AUTO (660641)
- C.H.R. TALENCE (601096) / AIRCALO FOOTBALL CLUB (664971)
- BORDALEKO FUTBOL (681545) / FULL ACE SPORT F.C. (660156)
- F.C. P2M (660429) / A.S. SAFRAN BORDEAUX (602459)

La réglementation :

Matches à jouer sur le terrain du club premier nommé (**du lundi 27 Octobre au dimanche 02 Novembre 2025 au plus tard**).

Les clubs opposés doivent se contacter afin de communiquer rapidement à la Ligue la date, le lieu et l'horaire de chaque rencontre.

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire du match (**pas de prolongation**), les équipes se départageront par l'épreuve des tirs au but, dans les conditions fixées par les Lois du Jeu.

Un arbitre central et deux arbitres-assistants seront désignés sur chaque rencontre par la **C.D. Arbitrage de la Gironde**.

Ces derniers seront à la charge des deux clubs réglés par virement par la LFNA – ne pas régler sur place).

En cas d'indisponibilité d'un terrain, le club recevant devra IMMEDIATEMENT prévenir la Ligue et le club adverse.

LICENCES, QUALIFICATIONS ET PARTICIPATION

Le règlement de la Coupe Nationale Football Entreprise indique qu'une liberté du nombre de double licence est possible et fixé par la Ligue Régionale sur cette phase régionale.

Le nombre de doubles licences pouvant figurer sur une FMI sont celles figurant sur la réglementation des championnats auxquels sont engagées les équipes, uniquement pour les deux premiers tours régionaux.

NOTE AUX CLUBS

Aucun frais de déplacement ne sera perçu par les clubs visiteurs.

ACCES AUX MATCHES

Les dirigeants et joueurs de chacun des clubs en présence ont droit à l'entrée gratuite sur présentation de leur attestation-licence reçue par courriel. A défaut de fourniture d'adresse mail par le licencié, le club fournira une liste des licenciés émanant de Footclubs.

TRES IMPORTANT - FEUILLES DE MATCHES

Les clubs recevants doivent fournir une tablette afin de permettre **l'utilisation de la FMI**.

En cas de panne ou de non-formation à cette pratique, les clubs recevants devront scanner la feuille de match (recto et verso) et l'envoyer par mail à la Ligue dès le soir du match à competlfna@lfna.fff.fr

Cette formalité est **ABSOLUMENT OBLIGATOIRE** afin de pouvoir procéder au tirage du tour suivant.

C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE REUNION DU 22 OCTOBRE 2025

PAGE 3/3

ATTENTION !

La règle des **REPLACES-REPLACANTS** s'applique.

Les clubs peuvent faire figurer seize joueurs sur la feuille de match (seulement 3 remplaçants peuvent effectivement participer au cours du match en conformité avec l'article 144 des R.G. de la F.F.F.).

Prochaine réunion sur convocation,

La Présidente de la C.R. FOOTBALL DIVERSIFIE,

Mme BERLAND MILLET Stéphanie,



Le secrétaire de séance,

M. VALLET Vincent,



P.V. validé le 22 Octobre 2025 par Mme Catherine VEYSSY, Secrétaire Générale de la L.F.N.A.